

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	19 (1992)
Heft:	3
 Artikel:	Nouvelles lignes ferroviaires transalpines : intégration aux réseaux européens
Autor:	Tschanz, Pierre-André / Gueissaz, Anne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-912721

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles lignes ferroviaires transalpines

Intégration aux réseaux européens

Les nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes ont pour but de permettre à la Suisse de continuer d'assumer son rôle de pays de transit au cœur du continent européen, tout en réduisant la pollution dans les vallées alpines.

Le projet, sur lequel les citoyennes et citoyens donneront leur avis en septembre, vise particulièrement à promouvoir le trafic combiné (transport par rail de camions et de conteneurs). Deux nouveaux tunnels – l'un sous le St-Gothard, l'autre sous le Lötschberg – permettront de raccourcir notamment les temps de parcours par rail entre le Nord et le Sud du pays, ce qui améliorera l'attractivité du rail aussi bien en trafic voyageurs que marchandises.

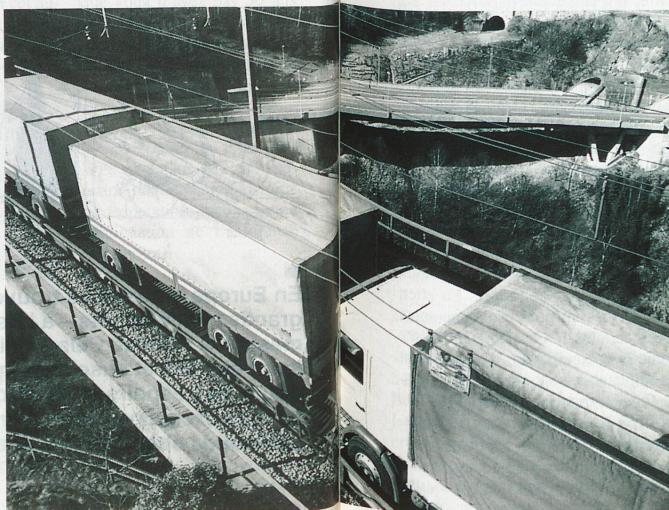
Nouveaux tunnels

Pour atteindre ces objectifs combinés, le Parlement et le Gouvernement proposent :

- la construction d'une nouvelle double voie de 130 km entre Arth-Goldau (SZ) et Lugano comprenant notamment un tunnel de base de 50 km sous le St-Gothard
- la construction d'un tunnel de 30 km de longueur sous le Lötschberg entre Frutigen (BE) et la vallée valaisanne du Rhône
- une série d'aménagements destinés à intégrer les régions de Zurich et de Suisse orientale à ces lignes à haute performance

Une documentation sur les transversales alpines peut être demandée à l'Office fédéral des transports, Palais fédéral, CH-3003 Berne, ou à la Direction générale des CFF Hochschulstrasse 6, CH-3030 Berne.

Talon	Monsieur / Madame / Famille
Nom:	
Prénom:	
Adresse complète:	
Pays:	
Langue souhaitée:	



sont toujours en exploitation, mais ne répondent plus aux besoins modernes en matière de transport. Leur gabarit est trop petit et ils sont à trop haute altitude. Les nouveaux tunnels projétés sont en revanche des tunnels de base – à une altitude d'un peu plus de 500 m pour le

Les autres objets

Cinq autres objets sont soumis au verdict populaire le 27 septembre prochain, dont trois concernent la seule réforme du Parlement.

Les droits de timbre sont des impôts prélevés sur l'émission et le transfert de papiers-valeurs. Ils rapportent à la Confédération quelque deux milliards de francs (valeur 1990). La réforme proposée prévoit la suppression de certains droits de timbre dont l'existence a contribué à faire perdre certaines affaires à la place financière suisse. Deux mesures d'extension du droit de timbre ont également été prévues pour compenser en partie la diminution de recettes pour la Confédération. Cette dernière perdrait toutefois 420 millions de francs dans cette révision. L'économie et les partis bourgeois soutiennent ce projet.

Afin de permettre aux Suisses de l'étranger d'exercer en connaissance de cause leurs droits politiques, SRI diffusera, dans la partie suisse de ses émissions (en allemand, français et italien), des magazines exposant les enjeux des votations. Ces émissions seront diffusées les mardis et jeudis 25 et 27.8. et 1^{er} et 3.9.92.

SRI répondra également aux questions sur les votations posées sur son répondre (41-31-43 95 80) par les Suisses établis à l'étranger. SRI

Pour eux, ces allégements fiscaux sont indispensables pour rendre sa compétitivité à la place financière suisse. Le parti socialiste, la gauche et les syndicats le combattent.

Le droit foncier rural règle les rap-

ports juridiques concernant les terres agricoles. La nouvelle loi, votée par le Parlement l'automne dernier, a pour but notamment de regrouper des dispositions aujourd'hui disséminées dans plusieurs textes législatifs et de faciliter l'acquisition des entreprises agricoles par les personnes qui les exploiteront à titre personnel. Elle introduit notamment une procédure d'autorisation pour l'acquisition d'entreprises ou d'immeubles agricoles, ainsi que des droits de préemption en faveur des parents de l'aliénaire ou des fermiers, ainsi que des mesures destinées à prévenir le surendettement. Un référendum, lancé contre cette loi par des milieux de propriétaires immobiliers de Suisse romande, a abouti. La droite reproche à cette loi d'être excessivement interventionniste et la combat. Le gouvernement et le Parlement, les milieux de la paysan-

Test pour la politique européenne de la Suisse

La votation sur les nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes constituera le premier test pour la politique européenne du gouvernement suisse. Car la réalisation de ces nouvelles infrastructures ferroviaires est au cœur d'un accord sur le transit de marchandises passé entre la Suisse et la Communauté européenne. La Suisse s'y est engagée à tripler ses capacités ferroviaires en transit de marchandises. Ce faisant, elle pourra garder les sévères restrictions qu'elle applique au trafic routier lourd (tonnage limité à 28 t, interdictions de circuler la nuit et le dimanche). Un non aux nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes le 27 septembre rendrait caduc cet accord sur le transit, très favorable à la Suisse, et mettrait notre pays en position délicate sur la scène européenne, à la veille de la votation du 6 décembre (en principe) sur la partici-

Le ferrotingage constitue un élément important d'une politique des transports respectueuse de l'environnement, telle que prévue par le projet NLFA. (Photo: Keystone)

pation de la Suisse à l'Espace économique européen.

Ce projet de nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes a été contesté par voie de référendums par des milieux écologistes, d'un côté, et par des milieux de la branche automobile et de ca-

Votations fédérales

27 septembre 1992

- Arrêté fédéral relatif à la construction de la ligne ferroviaire suisse à travers les Alpes
 - Révision de la loi fédérale sur les rapports entre les conseils
 - Révision de la loi fédérale sur les indemnités parlementaires
 - Révision de la loi fédérale sur les coûts d'infrastructure
 - Révision de la loi fédérale sur les droits de timbre
 - Révision de la loi fédérale sur le droit foncier rural
- 6 décembre 1992
Eventuellement votation sur l'EEE

mionneurs de l'autre. Ils reprochent à ce projet d'être surdimensionné – un seul tunnel aurait suffi –, critiquent le fait que la Communauté européenne ne participe pas à son financement. Les contestataires du camp non écologiste refusent par ailleurs l'utilisation, pour des infrastructures ferroviaires, d'une part des droits de douane payés par les automobilistes. Côte écologiste, on critique que l'arrêté fédéral en votation ne contiene pas de contrainte à effectuer par voie ferroviaire, uniquement les transports de marchandises à travers les Alpes. La plupart des partis politiques et des organisations économiques soutiennent ce projet, compte tenu de la nécessité pour la Suisse de ne pas entraver les flux de transport en Europe, des avantages du rail par rapport à la route, de la nécessité pour la Suisse de s'intégrer aux réseaux ferroviaires européens et de participer à l'Espace économique européen.

Initiatives populaires pendantes

Initiative concernant le nom de famille
Kurt Klose, Postfach 12, CH-8492 Wila/Zürich

Pour moins de dépenses militaires et davantage de politique de paix et

Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre
André Daguet, Pavillonweg 3, Postfach, CH-3001 Bern

Pro vitesse 130 sur les autoroutes et

Pro vitesse 80 plus hors des localités
Bernhard Böhi, Zollweidenstrasse 31, CH-4142 Münchenstein